

## AGENTS du Département de Vaucluse

Nous, membres de la **CGT**, portons à votre connaissance une situation alarmante au sein du **Département de Vaucluse**. Notre employeur, malgré ses campagnes publicitaires vantant la création du réseau départemental de santé, **ne respecte pas la loi** en n'embauchant pas de **médecin du travail** depuis le **1er janvier 2024**.

**La santé des agents du Département de Vaucluse ne peut être sacrifiée au profit d'une vitrine médiatique vide de sens !!!**



- L'absence de **médecin du travail** est en totale contradiction avec le [décret n° 85-603 du 10 juin 1985](#) relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale.
- Sans **médecin du travail**, nous sommes privés de suivis médicaux spécifiques, de conseils préventifs et de diagnostics adaptés à notre environnement professionnel. Cela met en danger notre santé physique et mentale, notre bien-être, ainsi que notre sécurité au travail.

- Le Département de Vaucluse a su mettre en avant sa vitrine du réseau départemental de santé (ce qui ne fait pas partie des compétences du Département) grâce à des campagnes publicitaires diffusées largement dans les médias. Cependant, ces efforts ne sont pas mis en place pour l'embauche des **deux médecins du travail** requis.

**En effet, dans le cas d'un recrutement d'un médecin du travail unique, le temps médical nécessaire serait sous-évalué.**

Nous exigeons du **Département de Vaucluse l'embauche immédiate de deux médecins du travail** en engageant deux professionnels qualifiés pour veiller à notre santé et à notre sécurité.

**Nous invitons tous les agents à exiger un rdv avec la médecine préventive en mettant [cgt@vaucluse.fr](mailto:cgt@vaucluse.fr) en copie de vos demandes**

**Pourquoi les campagnes publicitaires et la rémunération ne sont pas reconduites pour des embauches concrètes de médecins du travail ?**



**"ON N'EN  
PEUT PLUS !  
ASSEZ !"**

**Agissons ensemble pour exiger le respect de nos droits et la garantie de notre bien-être et notre santé**

